

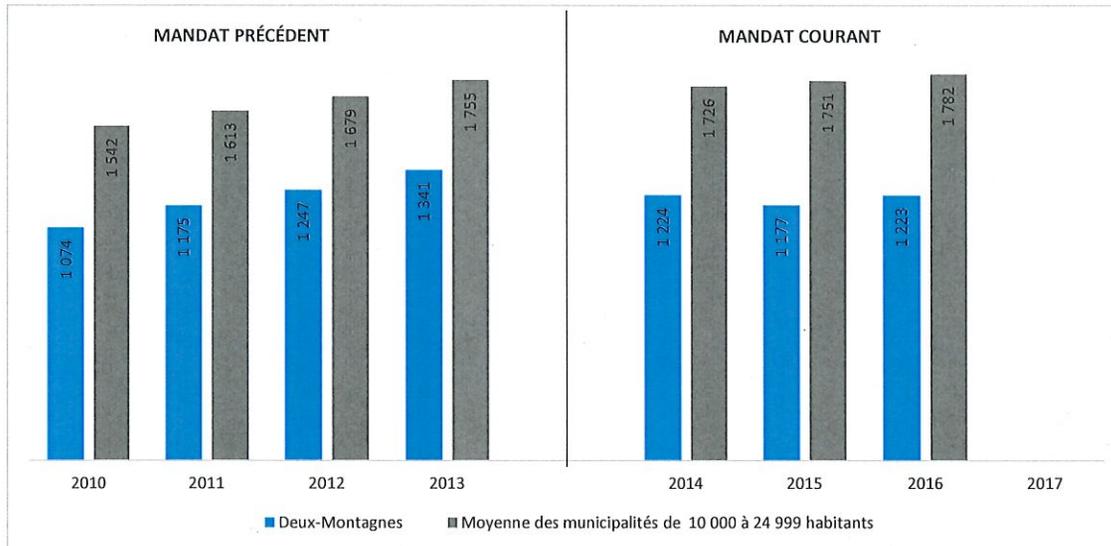
Municipalité :	Deux-Montagnes
Population :	17 858 habitants
Groupe de référence :	10 000 à 24 999 habitants
Dépenses municipales par habitant en 2016 :	1 223 \$ par habitant
Moyenne du groupe de référence :	1 782 \$ par habitant
Rang dans le groupe de référence :	10 / 59
Indice de neutralité fiscale	0 %

Les municipalités sont réparties en 8 groupes de référence définis en fonction de la taille de la population. Consultez l'onglet Groupe de référence pour voir les groupes de référence et la liste des municipalités comparables

Signifie que la hausse (baisse) de la RFU n'a pas été compensée par un ajustement du taux effectif de taxation. Le taux effectif de taxation s'obtient par le rapport entre les revenus de taxation foncière et la RFU imposable

[Téléchargez le fascicule Bilan des administrations municipales sortantes: au-delà des discours pour une explication détaillée du concept de neutralité fiscale](#)

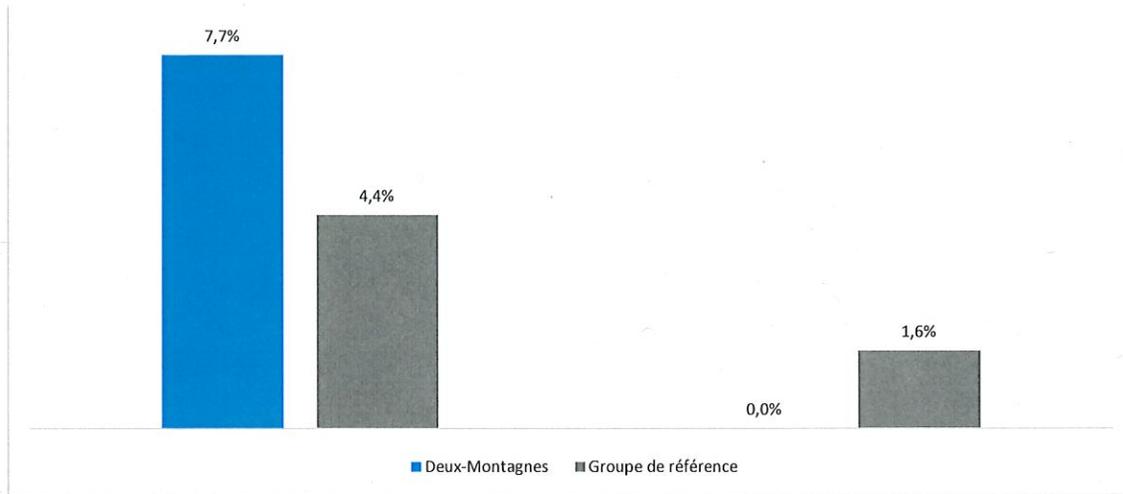
Graphique 1
Évolution des dépenses municipales par habitant
(en dollars par habitant)



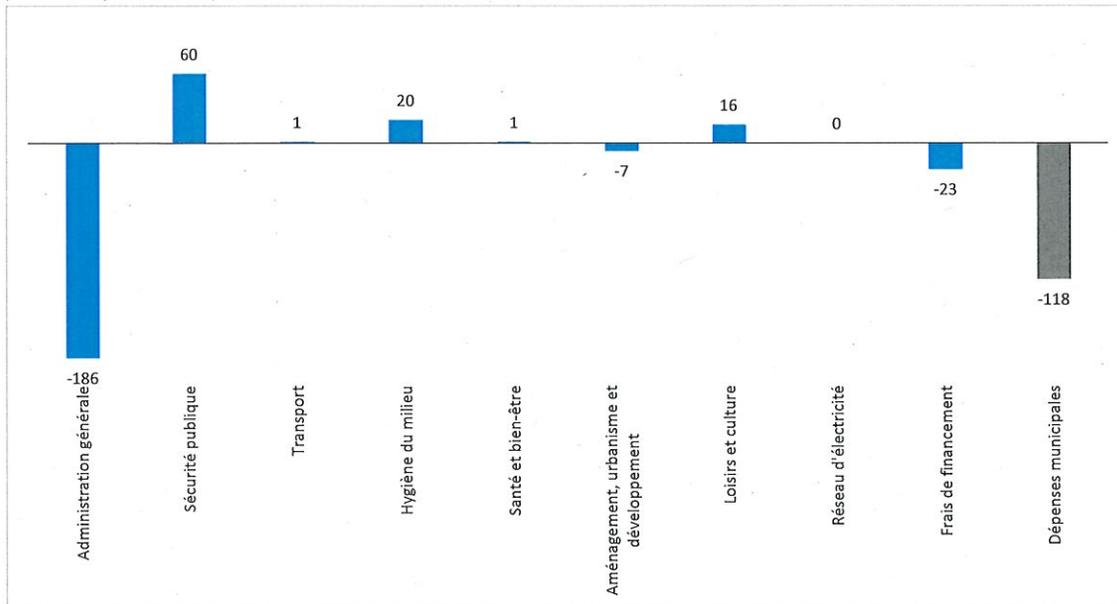
Graphique 2
Croissance annuelle moyenne des dépenses municipales par habitant
(en pourcentages)

Mandat précédent (2010-2013)

Mandat courant (2014-2016)



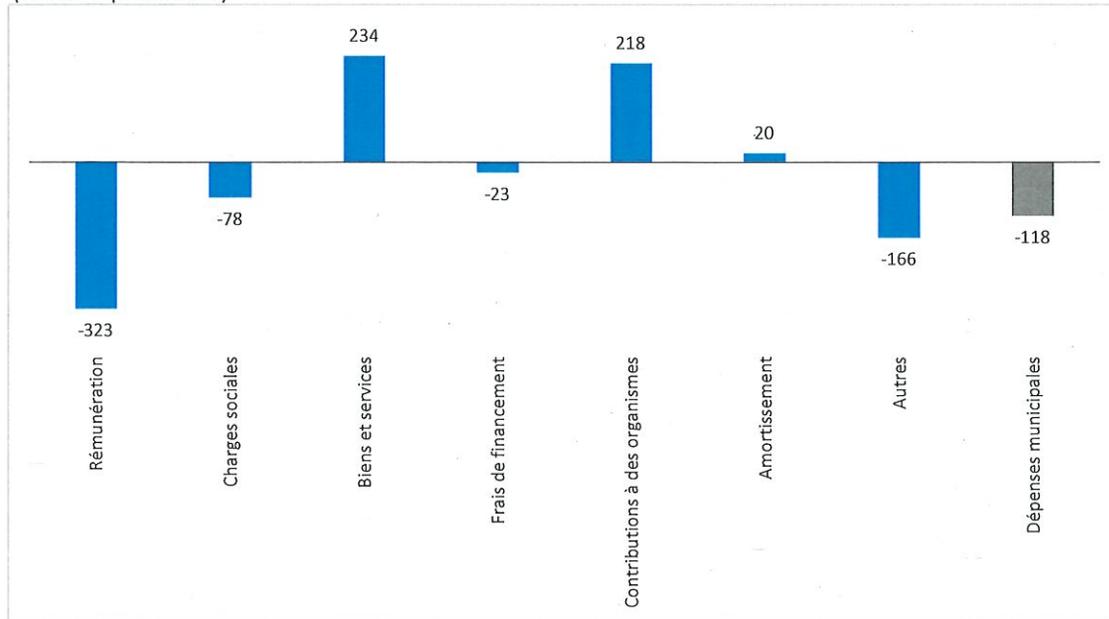
Graphique 3
Croissance des dépenses par habitant depuis 2013 selon l'activité
(en dollars par habitant)



Graphique 4
Croissance des dépenses par habitant depuis 2013 selon l'objet

Ce graphique décompose l'évolution des dépenses par habitant par type d'activité. Par exemple, au cours du dernier mandat, sur la diminution de 118 \$ par habitant des dépenses totales de votre municipalité, la diminution des dépenses en administration générale a contribué à hauteur de -186 \$ par habitant.

(en dollars par habitant)

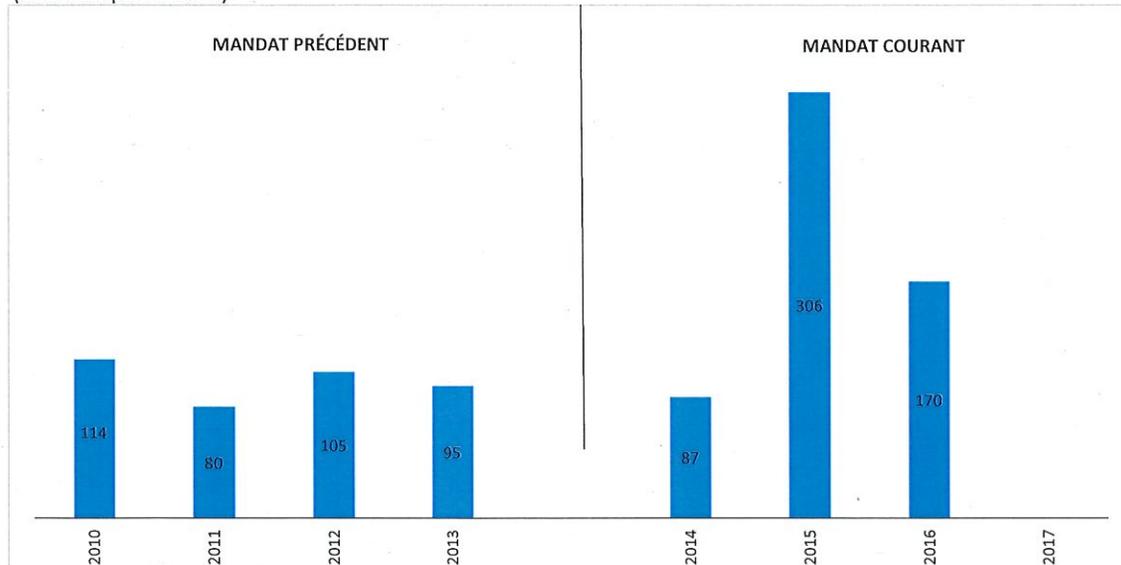


Ce graphique décompose l'évolution des dépenses par habitant par objet. Par exemple, au cours du dernier mandat, sur la diminution de 118 \$ par habitant des dépenses totales de votre municipalité, la diminution des dépenses liées à la rémunération a contribué à hauteur de -323 \$ par habitant.

Note : Les Biens et services sont nets des services rendus

Graphique 5
Excédents et déficits budgétaires des exercices financiers des deux derniers mandats

(en dollars par habitant)

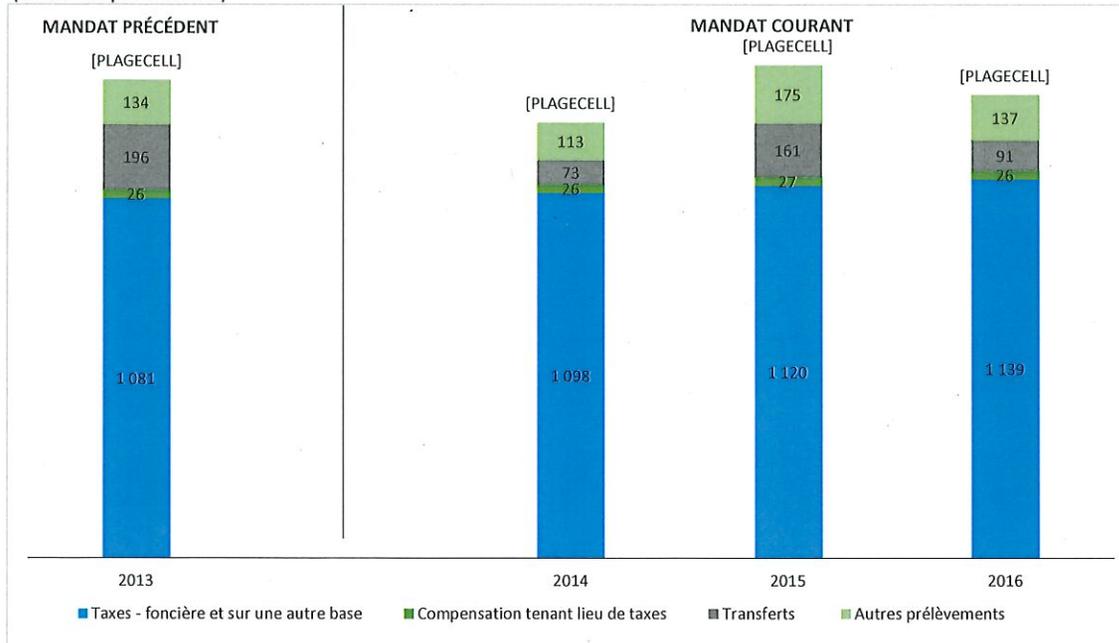


Ce graphique indique si votre municipalité a dégagé un excédent ou un déficit budgétaire. Par exemple, en 2016, votre municipalité a récolté 1393\$ par habitant en recettes, et a financé des dépenses s'élevant à 1223 \$ par habitant. Votre municipalité a donc dégagé un surplus de 170 \$ par habitant.

Graphique 6

Décomposition des recettes municipales par outils de prélèvement

(en dollars par habitant)



Ce graphique montre la contribution des citoyens, des entreprises et des gouvernements aux revenus collectés par votre municipalité tout au long du dernier mandat

Définition

Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale du MAMOT,

Les **Taxes - foncière et sur une autre base** incluent les taxes sur la valeur foncière des immeubles imposables ainsi que toutes taxes prélevées sur une autre base, compensations et tarification pour les services municipaux

Les **Transferts** comprend les transferts relatifs à des ententes de partage des frais et les transferts de droit versés par les gouvernements, les municipalités, les MRC et les communautés métropolitaines

Les **Compensations tenant lieu de taxes** sont l'équivalent des taxes- foncières et sur une autre base pour les immeubles non imposables, les immeubles non portés au rôle d'évaluation et les terres publiques. Ce sont surtout le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et les organismes municipaux qui paient ces compensations

Les **Autres prélèvements** englobent l'imposition de droits (licences et permis, droits de mutation immobilière, droits sur les carrières et sablières, etc.), les amendes et pénalités, les revenus de placement de portefeuille et les autres revenus d'intérêts